



Service de l'urbanisme et de l'environnement
100, place de la Mairie
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2
Tél. : 819 688-2161 et 819 326-0407
Télec. : 819 688-6791
Courriel : urbanisme@sflc.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

FORMULAIRE DE DEMANDE

No demande : _____

No permis : _____

TYPE DE DEMANDE

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Résidentielle | <input type="checkbox"/> Bâtiment principal | <input type="checkbox"/> Nouvelle construction |
| <input type="checkbox"/> Commerciale | <input type="checkbox"/> Bâtiment accessoire (+ de 12 m ²) | <input type="checkbox"/> Agrandissement |

IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Numéro civique

Rue

Numéro de lot

Matricule

DOCUMENTS À FOURNIR

Demande régulière

- *Ce formulaire dûment complété et signé.*
- *Copie de l'acte notarié, si vous êtes propriétaire depuis moins de 6 mois.*
- *Procuration, si le demandeur n'est pas le propriétaire.*
- *Plan de cadastre pour le lotissement du terrain (s'il y a lieu).*
- *Plan d'implantation du ou des bâtiment(s) projeté(s), à une échelle exacte, indiquant les distances de l'emprise de la rue, des lignes de terrain et des lacs, des cours d'eau et milieux humides. La localisation du puits et de l'installation sanitaire (s'il y a lieu).*
- *Plans de construction, signés et scellés par un technologue en architecture ou architecte membre de son ordre professionnel*, incluant les élévations de tous les murs extérieurs, ainsi que les coupes de murs.*
***Exception pour les agrandissements de 20 m² et moins et les bâtiments accessoire de 55 m² et moins.**

Dans les 24 mois suivant l'émission du permis

- *Certificat de localisation, par un arpenteur-géomètre.*

Demande assujettie aux Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

Délai supplémentaire à prévoir pour l'obtention du permis

- *Tous les documents requis à la demande régulière.*
- *Photographie récente, montrant l'état actuel de l'emplacement et des bâtiments existants (s'il y a lieu).*
- *Plan d'implantation du ou des bâtiment(s) projeté(s), incluant les zones de déboisement, l'aménagement paysager ainsi que l'aménagement de la rive (s'il y a lieu).*
- *Échantillons, pour les matériaux de construction, les couleurs et les déliants des portes et fenêtres.*

VEUILLEZ NOTER QUE DES DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE EXIGÉS.

DIFFÉRENTES AUTORISATIONS PEUVENT ÊTRE REQUISES POUR UN MÊME PROJET.

COÛTS

Permis de construction :	75 \$ + 1 \$/1000 \$ de travaux
Permis d'agrandissement :	35 \$ + 1 \$/1000 \$ de travaux
Construction d'habitation à logement multiple :	75 \$ + 1 \$/1000 \$ de travaux + 50 \$/logement
Ajout de logement lors d'agrandissement :	35 \$ + 50 \$/logement
Permis de garage et bâtiment accessoire :	50 \$

Selon le projet, une tarification différente pourrait s'appliquer, tel que mentionné à l'article 29 du *Règlement sur l'application et l'administration de la réglementation d'urbanisme* numéro 193-2011

SEULES LES DEMANDES COMPLÈTES SERONT ACCEPTÉES.

UNE DEMANDE NE VOUS AUTORISE, EN AUCUN TEMPS, À ENTREPRENDRE DES TRAVAUX.

||| **VERSO**

